



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN ALGÉRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN ALGERIE

Objet : Point de situation relatif aux visas. (Alger, 26 août 2025)

La dégradation de la relation entre la France et l'Algérie aura pour effet une réduction significative des effectifs de cette ambassade et des trois consulats généraux dès le 1^{er} septembre prochain. C'est en effet à cette date que les agents expatriés, qui assurent la relève de leurs prédécesseurs partis vers d'autres horizons, prennent habituellement leurs fonctions au sein de nos services à Alger, Oran et Annaba.

Cette année, le ministère algérien des affaires étrangères n'a pas donné suite à l'essentiel des demandes de visas d'accréditation sollicités pour ces personnels. Les effectifs de l'ambassade et notamment des consulats d'Alger, Oran et Annaba s'en trouveront donc réduits d'un tiers au 1^{er} septembre prochain.

Cette situation aura notamment pour conséquence une capacité limitée à instruire les demandes de visas pour la France. Tant que durera cette situation, le nombre de rendez-vous disponibles auprès de notre prestataire Capago, chargé de recevoir les demandes de visas instruites par nos consulats, devra donc être réduit afin de maintenir la délivrance des visas dans des délais aussi raisonnables que possible.

Dans ce nouveau contexte, les consulats d'Alger, Oran et Annaba sont en train de se réorganiser pour accorder la priorité aux services aux Français, aux demandes de renouvellement de visas et aux demandes de visas d'études en France.